

3^e TRIMESTRE
2025

Observation Partenariale de la Conjoncture

Communiqué n°65

3^e trimestre 2025 : regain d'activité économique mais marché du travail dégradé



Points de vigilance

L'économie régionale poursuit son redressement

Au 3^e trimestre 2025, la croissance en France reprend des couleurs, notamment en lien avec la levée des contraintes d'offre dans le secteur aéronautique. En région Provence-Alpes-Côte d'Azur, la dynamique entrepreneuriale se poursuit : les défaillances d'entreprises se stabilisent, tandis que les créations continuent leur croissance entamée au trimestre précédent, notamment dans l'industrie. Le pouvoir d'achat s'améliore légèrement, avec des salaires en progression et une inflation contenue.

Le marché du travail se dégrade

L'emploi salarié marque le pas en région, après un rebond au 2^e trimestre 2025. La décélération est forte dans le secteur

privé, en particulier dans l'hébergement-restauration et les transports et entreposage. L'industrie et la construction sont en repli. Le taux de chômage connaît une progression modérée, dans tous les départements de la région. Enfin, les offres d'emploi diffusées repartent à la baisse, limitant les opportunités d'embauche des personnes en recherche d'emploi.

Situation sociale

Au 3^e trimestre 2025, le nombre de foyers allocataires du RSA poursuit sa baisse en région, un recul amorcé depuis 2021 mais qui ralentit. La tendance est générale, sauf dans les Bouches-du-Rhône qui enregistrent leur deuxième hausse en quatre ans. Le nombre de bénéficiaires de l'Allocation de solidarité spécifique (ASS) continue de progresser fortement depuis octobre 2024.

Retour sur la plénière du 13 janvier 2026

L'industrie en région

Provence-Alpes-Côte d'Azur n'est pas une grande région industrielle : la part des postes salariés du secteur et de la valeur ajoutée de l'industrie régionale sont en deçà des autres régions métropolitaines. Cependant, des territoires présentent une forte présence industrielle sur leur sol : c'est le cas de la ville de Fos-sur-Mer, 1^{re} commune française de plus de 15 000 habitants pour la part de l'emploi salarié industriel (53%). Si les capacités de production industrielles sont très concentrées en zone urbaine, l'industrie demeure très présente dans

de petites communes rurales comme Camaret-sur-Aigues (Vaucluse) ou Gonfaron (Var). L'emploi industriel résiste bien dans notre région : il a reculé 2,5 fois moins vite qu'au niveau national entre 1989 et 2023. Ce phénomène s'explique notamment par l'absence d'usines de production automobile.

► Pour en savoir plus : [«Atlas de l'industrie en Provence-Alpes-Côte d'Azur», Cartes et données, Service étude statistique évaluation de la Dreets Provence-Alpes-Côte d'Azur.](#)

OO

Chiffres clés



2 037 000
emplois salariés



8,2 %
taux de chômage



396 100
demandeurs d'emploi
(cat. A, B, C)*



6 500
défaillances
d'entreprises***



29 700
créations d'entreprises
(immatriculations)

Évolution T3 2025 / T2 2025

▲ +0,1%

stable en France
métropolitaine

▲ +0,2 pt

+ 0,1 % en France
métropolitaine

▲ +1,2 %**

+ 0,9 %** en France
métropolitaine

▼ - 3,4 %

+ 6,0 % en France
entièvre

▲ +5,9 %

+ 4,1 % en France
entièvre

* Hors bénéficiaires du RSA et jeunes en parcours.

** Évolution surestimée en raison de l'entrée en vigueur du décret relatif aux sanctions applicables aux inscrits à France Travail (voir encadré page 5).

*** Défaillances d'entreprises sur 12 mois, évolution annuelle.

CONTEXTÉ ÉCONOMIQUE

Regain d'activité estival

La France est montée à bord de la reprise européenne, avec une croissance de + 0,5% cet été, permise par la soudaine levée des contraintes d'offre dans l'aéronautique. L'activité ralentirait un peu en fin d'année (+ 0,2%), puis progresserait au premier semestre 2026 de + 0,3% par trimestre. La croissance française atteindrait ainsi + 0,9% en 2025 et + 1,0% d'acquis à mi-année pour 2026.

Toutefois, cette légère embellie conjoncturelle ne se transmettrait guère à l'emploi. Le nombre d'alternants poursuivrait sa baisse entamée cet été. L'emploi salarié serait stable sur un an mi-2026 et l'emploi total augmenterait uniquement du fait des non-salariés. Le chômage s'élèverait un peu, à 7,8% mi-2026.

► Pour en savoir plus : « [Consolidation modérée, croissance ravivée](#) », Note de conjoncture nationale Insee, décembre 2025.



Contexte international

Jusqu'ici, l'économie mondiale a plutôt bien traversé la mise en place des droits de douane massifs par l'administration américaine : la Chine s'est rapidement adaptée par la réorientation de ses exportations, tandis que les États-Unis restent soutenus par l'investissement malgré une hausse des prix des produits importés et l'érosion de la confiance des ménages.

L'Europe apparaît en revanche pénalisée, à la fois par la fermeture du marché américain et par la concurrence chinoise accrue. Toutefois, la dissipation du choc inflationniste, le redémarrage de l'investissement, l'assouplissement monétaire passé et surtout la relance budgétaire allemande ouvrent des perspectives plus favorables pour l'économie européenne à l'horizon 2026.

La dynamique entrepreneuriale se poursuit : défaillances stables, créations en hausse

Les défaillances sont stables

Après une chute historique fin 2021, le nombre de défaillances régionales avait augmenté de manière continue mais à un rythme de plus en plus lent jusqu'à mi 2025. Au 3^e trimestre 2025, pour la première fois depuis la fin de la crise sanitaire, les défaillances diminuent légèrement sur un an. Ainsi, en Provence-Alpes-Côte d'Azur, près de 6 500 défaillances ont été enregistrées sur les douze derniers mois (d'octobre 2024 à septembre 2025), un volume relativement stable depuis le début d'année 2025. Au niveau national, en revanche, les défaillances continuent de progresser au 3^e trimestre, mais à un rythme ralenti (+ 6,0% sur un an).

La baisse régionale concerne la quasi-totalité des secteurs. Ainsi, les défaillances reculent nettement dans le secteur des Transports (- 12% sur un an) et dans les Activités financières et d'assurance (- 11%), tandis qu'elles se stabilisent dans les Activités immobilières (+ 1%, après + 19%).

Les créations d'entreprises progressent

La croissance de l'activité régionale ce trimestre se reflète aussi dans la dynamique entrepreneuriale. Au 3^e trimestre 2025, les immatriculations de nouvelles entreprises progressent nettement (+ 5,9% par rapport au 2^e trimestre 2025), après un rebond déjà marqué au trimestre précédent (+ 6,9% sur le trimestre). Au total, au 3^e trimestre, 29 700 entreprises ont été nouuelle-

ment créées en Provence-Alpes-Côte d'Azur dans l'ensemble des secteurs marchands non agricoles, particulièrement marquée dans l'industrie (+ 16,0% par rapport au 2^e trimestre 2025 pour les immatriculations d'entreprises classiques). En France, les créations d'entreprises au 3^e trimestre 2025 suivent la même tendance : + 4,1% par rapport au trimestre précédent. Les micro-entrepreneurs qui comptent pour 67% de ces immatriculations sont le principal moteur de la hausse régionale (+ 6,7% sur le trimestre). Les créations d'entreprises classiques sont également en nette hausse (+ 4,4% ce trimestre).

► Pour en savoir plus : « [Croissance modérée de l'activité et légère hausse du chômage](#) », Note de conjoncture régionale Insee, janvier 2026.

Les salaires en légère hausse

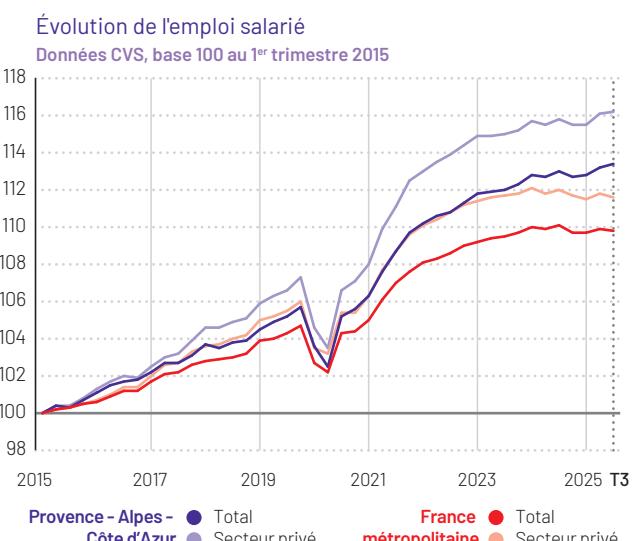
Au 3^e trimestre 2025, le **salaire moyen par tête (SMPT)** mensuel évolue de + 0,6% et s'élève à 2 836 € en région. Sur un an, la hausse du SMPT s'élève à + 2,2%. L'industrie verse les salaires les plus élevés (3 804 €), contrairement à l'hôtellerie-restauration (2 220 €).

► Pour en savoir plus : [Stat'Ur conjoncture, n° 92, Urssaf PACA, décembre 2025.](#)

* Le **salaire moyen par tête (SMPT)** : est calculé en rapportant la masse salariale du trimestre à l'effectif moyen observé sur le trimestre ; il est divisé par trois pour obtenir une grandeur mensuelle. Les effectifs intérimaires pris en compte pour le calcul du SMPT sont ceux produits par la Dares.

L'emploi salarié marque le pas

Au 3^e trimestre 2025, l'emploi salarié ralentit en Provence-Alpes-Côte d'Azur, après avoir rebondi au trimestre précédent : + 0,1%, soit + 2 800 salariés, après + 0,4%. La décélération est forte dans le secteur privé qui concentre les trois quarts de l'emploi salarié total (+ 0,1%, après + 0,5%), tandis que la croissance se prolonge dans le secteur public (+ 0,3%, après + 0,2%). Le recul de l'intérim amorcé fin 2024 se poursuit (-0,9%, soit -490 salariés, après -0,1%). Fin septembre 2025, la région compte ainsi 2 037 000 salariés, soit + 0,4% sur un an (+ 7 900 salariés) : + 0,3% dans le secteur privé et + 0,6% dans le secteur public.



Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acoss-Urssaf, Dares, Insee.
Champ : emploi salarié en fin de trimestre.
Note : données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents.

Dans le **tertiaire marchand** (intérim compris) qui concentre un emploi salarié sur deux dans la région, le ralentissement est très prononcé à l'été : + 0,2%, soit + 2 500 salariés, après + 0,6% au 2^e trimestre. Il concerne surtout l'Hébergement-restauration (+ 0,7%, après + 1,4%) et les Transports et entreposage (+ 0,6%, après + 1,1%) et, dans une moindre mesure, les Services de soutien aux entreprises (+ 0,4%, après + 0,7%) et les Services aux ménages (+ 0,1%, après + 0,5%). À l'inverse, les effectifs progressent légèrement plus vite qu'au 2^e trimestre dans le Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles (+ 0,4%, après + 0,3%). Dans tous les autres sous-secteurs, le nombre de salariés recule. La baisse est particulièrement forte dans les Activités immobilières (-3,3%, après -0,6%), dont les effectifs diminuent continuellement depuis deux ans.

Dans le **tertiaire non marchand** (intérim compris) qui regroupe un emploi salarié sur trois dans la région, la croissance se prolonge : + 0,3%, soit + 1 900 salariés, comme au 2^e trimestre.



+ 0,1%
d'emplois salariés
ce trimestre

Repli dans
l'industrie

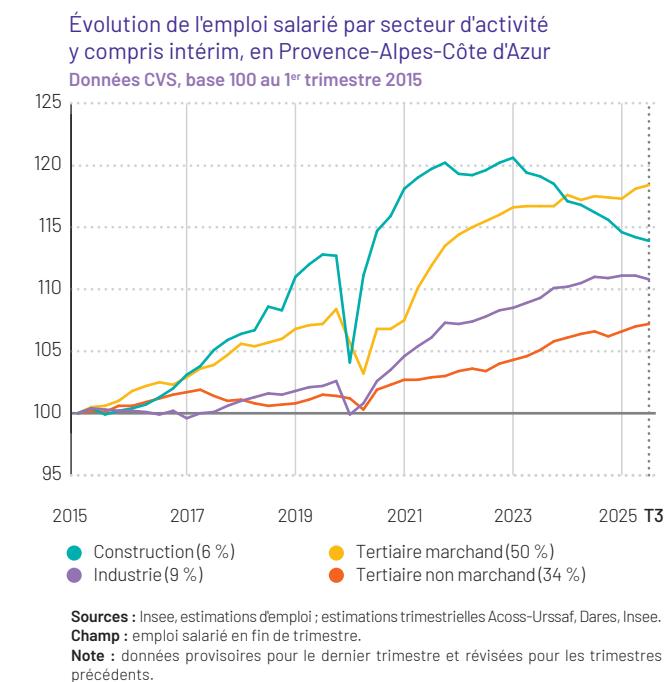
Dans l'**industrie**, les effectifs (intérim compris) diminuent après une stabilité : -0,3%, soit -470 salariés. Cette baisse s'explique essentiellement par le repli dans le sous-secteur de la *Fabrication d'autres produits industriels* (-0,8%, après -0,5%). Dans le même temps, le nombre de salariés reste stable dans la *Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines*. Seules l'*Industrie agroalimentaire* et la *Fabrication de matériels de transport* continuent de créer des emplois, mais moins qu'au trimestre précédent (respectivement + 0,2%, après + 0,4% et + 0,3%, après + 0,7%). Ainsi, sur un an, l'emploi salarié industriel se contracte pour la première fois depuis la crise sanitaire (-0,2%, soit -310 salariés).

Enfin, dans la **construction**, les effectifs (intérim compris) reculent pour le 10^e trimestre consécutif, mais la baisse s'atténue : -0,2%, soit -280 salariés, après -0,4%. La croissance est une nouvelle fois pénalisée par le repli de l'intérim. Hors intérim, l'emploi est stable.

Au sein des **départements** de la région, les évolutions sont contrastées. La décélération est plus marquée dans les Alpes-Maritimes (+ 0,2%, après + 0,7%) que dans les Bouches-du-Rhône qui suivent la tendance régionale (+ 0,1%, après + 0,4%). Les Alpes-de-Haute-Provence et le Vaucluse perdent à nouveau des effectifs, après un sursaut au trimestre précédent (respectivement -0,5% et -0,2%, après + 0,4%). Seuls les Hautes-Alpes et le Var enregistrent une croissance soutenue (+ 0,4%, après respectivement + 0,5% et + 0,2%).

En **France métropolitaine**, l'emploi salarié se stabilise au 3^e trimestre 2025 (+ 0,2%). L'emploi privé diminue très légèrement (-0,1%, après + 0,2%), tandis que l'emploi public continue de croître (+ 0,3%, après + 0,2%). Après une pause au 2^e trimestre, les effectifs intérimaires repartent à la baisse (-0,6%), prolongeant le recul enclenché début 2023.

► Pour en savoir plus : [« Le marché du travail se dégrade », Drects Provence-Alpes-Côte d'Azur, n°20, janvier 2026.](#)



Zoom sur l'apprentissage

Premier recul des entrées en contrat d'apprentissage

Au 3^e trimestre 2025, 41 700 contrats d'apprentissage débutent en Provence-Alpes-Côte d'Azur dans les secteurs public et privé. Ce nombre baisse pour la première fois depuis 2016 (-2 % sur un an, après +5 % au 3^e trimestre 2024), en lien avec la réduction des aides financières accordées aux entreprises (voir Avertissement). Après six ans de hausse, le nombre d'apprentis se stabilise dans la région et s'établit à 70 500 fin septembre 2025 (+1 % sur un an, soit +630 bénéficiaires, après +5 % un an plus tôt).

En France métropolitaine, le nombre d'entrées sur le 3^e trimestre 2025 diminue également sur un an, pour la première fois en plus de dix ans. La baisse est plus marquée qu'en région : -4 %, après +4 % l'année précédente. En conséquence, le nombre de bénéficiaires enregistre son premier recul, après six ans de hausse : -1 % sur un an (soit -6 500 apprentis), après +4 % un an plus tôt. Fin septembre 2025, le nombre d'apprentis s'élève à 989 000 au niveau national.



Au niveau régional, la légère progression du nombre d'apprentis entre octobre 2024 et septembre 2025 contribue environ à une création d'emploi salarié sur dix. À l'inverse, le léger repli au niveau national est à l'origine de la baisse d'un emploi salarié sur dix.

Avertissement : Les entreprises de 250 salariés ou plus ne bénéficient plus de l'aide exceptionnelle pour les contrats signés du 1^{er} janvier au 23^e février 2025. C'est aussi le cas pour les entreprises de moins de 250 salariés embauchant des apprentis préparant un diplôme du supérieur. À partir du 24 février 2025, et quel que soit le niveau de diplôme préparé par l'apprenti, les entreprises de moins de 250 salariés bénéficient d'une aide de 5 000 euros et les entreprises de 250 salariés ou plus d'une aide de 2 000 euros. Ces montants sont inférieurs à ceux des aides en vigueur en 2024. Depuis le 1^{er} juillet 2025, les employeurs doivent s'acquitter, pour les formations à partir de Bac +3, d'une participation obligatoire de 750 euros à la prise en charge de la formation pour tout contrat d'apprentissage.

Un marché du travail qui se dégrade

Un taux de chômage en progression modérée depuis le début d'année

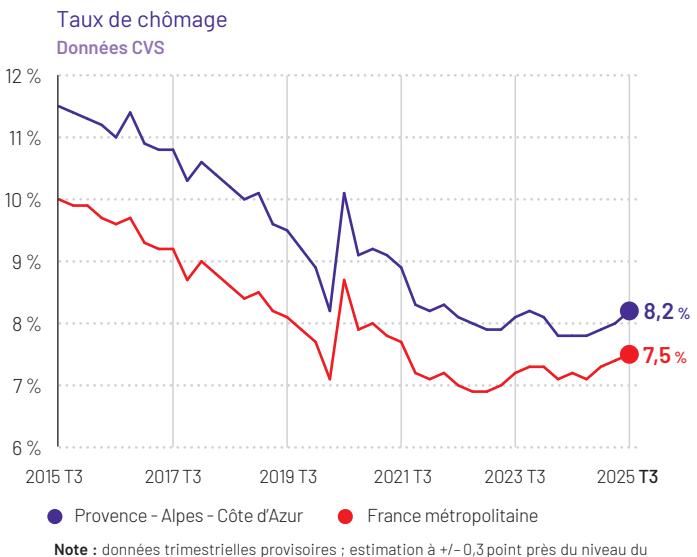
Au 3^e trimestre 2025, le taux de chômage localisé s'établit à 8,2 % de la population active en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Il poursuit sa lente progression entamée en début d'année (+0,2 point par rapport au 2^e trimestre 2025, après +0,1 point) et se situe 0,4 point au-dessus de son niveau le plus bas calculé depuis plus de quarante ans avec la méthode de mesure actuelle (7,8 %), niveau qu'il avait atteint un an plus tôt.

En France métropolitaine, le taux de chômage au sens du BIT s'élève à 7,5 % de la population active. Il croît un peu moins vite qu'en région sur un trimestre (+0,1 point), comme sur un an (+0,3 point). Contrairement à la région, il est supérieur de +0,8 point à son niveau le plus faible enregistré au début de sa mesure.

Ces évolutions doivent être replacées dans le contexte de la mise en œuvre, début 2025, de la loi sur le plein emploi (voir Encadré). Selon l'Insee, l'inscription automatique des bénéficiaires du Revenu de solidarité active (RSA) et des jeunes sur les listes de France Travail aurait contribué légèrement à la hausse du taux de chômage ce trimestre, comme en cumul sur les trois premiers trimestres de l'année.

Demande d'emploi : des évolutions altérées par l'entrée en vigueur du décret relatif aux sanctions

Depuis le 1^{er} janvier 2025, les statistiques sur la demande d'emploi sont affectées par la mise en œuvre de la loi pour le plein emploi, qui prévoit l'inscription désormais systématique de certains publics à la recherche d'un emploi : les demandeurs et bénéficiaires du RSA, les jeunes en recherche d'emploi suivis par les missions locales en Contrat d'engagement jeune (CEJ), Accompagnement intensif des jeunes (AIJ) ou en Parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (Pacea), ainsi que les personnes en



situation de handicap suivies par Cap emploi (voir Encadré). Pour continuer à appréhender les évolutions conjoncturelles du nombre d'inscrits à France Travail (FT), il est nécessaire de neutraliser ce qui relève de ces changements administratifs et d'analyser les indicateurs hors bénéficiaires du RSA et hors jeunes en parcours (CEJ, Pacea, AIJ). Ainsi, jusqu'à la fin de la mise en œuvre de la loi prévue pour le 1^{er} janvier 2027, les analyses sur les inscrits à FT portent désormais sur cette série alternative.

Au 3^e trimestre 2025, Provence-Alpes-Côte d'Azur compte en moyenne 396 100 demandeurs d'emploi hors bénéficiaires du RSA et hors jeunes en parcours, inscrits sur les listes de FT en catégories A, B, C (tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en activité réduite ou sans activité). Après avoir légèrement reculé au 2^e trimestre, ce nombre repart à la hausse (+1,2 %, soit +4 700 inscrits, après -0,2 %).

En France métropolitaine, 4 451 200 demandeurs d'emploi hors bénéficiaires du RSA et hors jeunes en parcours sont inscrits en catégories A, B, C en moyenne au 3^e trimestre 2025. Comme en région, ce nombre augmente à nouveau sur un trimestre (+ 0,9 %, après - 0,6 % au 2^e trimestre).

Toutefois, ces évolutions (régionales comme nationales) sont perturbées au 3^e trimestre 2025 par l'entrée en vigueur en juin 2025 du décret relatif aux sanctions applicables aux inscrits à FT en cas de manquement à leurs obligations, qui entraîne une baisse des radiations des listes de FT (voir Encadré). Une estimation de l'impact de ce changement a été réalisée par la Dares : *in fine*, le nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C aurait légèrement diminué ce trimestre, et non augmenté (- 0,1 % au niveau régional et - 0,3 % au niveau national).

Les publics prioritaires bien représentés parmi les entrants en formation

À fin septembre 2025, les demandeurs d'emploi (DE) appartenant aux publics prioritaires représentent près de 74 % des entrées en formation en région (- 0,7 point sur un an). Cette part est supérieure au poids des publics prioritaires au sein de l'ensemble des DE (66 %). Autrement dit, la formation bénéficie davantage aux publics les plus éloignés de l'emploi.



Légère hausse du taux de chômage

38,4 % de taux d'accès à l'emploi au 3^e trimestre

hause (+ 0,3 point). Les moins de 26 ans ayant obtenu un diplôme inférieur à bac + 2 (21 %) sont en recul (- 6 points). Enfin, le nombre de personnes qui ont un diplôme inférieur au bac qui représentent plus d'un DE sur deux (55,8 %) est stable.

Baisse annuelle du taux d'accès à l'emploi

À fin septembre 2025, 38,4 % des DE inscrits en catégories A et B ont accédé à une activité de 78h ou plus dans les six mois, soit une baisse de - 0,2 point par rapport à septembre 2024.

Ce taux d'accès à l'emploi (TAE) est en recul sur un an dans les Bouches-du-Rhône (- 0,5 pt) et les Alpes-de-Haute-Provence (- 0,4 point). Il est stable dans le Var et le Vaucluse, alors qu'il s'améliore dans les Hautes-Alpes (+ 0,5 point) et les Alpes-Maritimes (+ 0,3 point).

Le TAE des DE bénéficiaires du RSA est de 20,7 %. Ces derniers sont sous-représentés dans les accès à l'emploi par rapport à leur poids au sein de l'ensemble des DE de catégories A et B (9 %, contre 16 %). Dans les Bouches-du-Rhône, cet écart est encore plus prononcé (10 %, contre 19 %), pour un TAE RSA de 19,1 %.

La part des **publics prioritaires dans les entrées en formation** concerne les personnes en recherche d'emploi qui remplissent le critère « Public prioritaire » au moment de leur entrée en formation (hors CPF autonome). Cet indicateur comprend les Bénéficiaires du RSA, les demandeurs d'emploi en situation de handicap, le public de moins de 26 ans sans diplôme ou ayant un diplôme inférieur à Bac + 2, le public âgé de 55 ans et plus et le public sans diplôme ou ayant un diplôme inférieur au Bac. Il est calculé en cumul année civile.

La loi pour le plein emploi influe sur le nombre d'inscrits à France Travail depuis janvier 2025

Comme le prévoit la loi pour le plein emploi du 18 décembre 2023, depuis janvier 2025, les demandeurs et bénéficiaires du Revenu de solidarité active (RSA), les jeunes en recherche d'emploi suivis par les missions locales en Contrat d'engagement jeune (CEJ), Accompagnement intensif des jeunes (AIJ) ou en Parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (Pacea), et les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi sont systématiquement inscrits à France Travail (FT). Selon leurs situations socioprofessionnelles, ces publics sont orientés vers différents parcours d'accompagnement. L'orientation des personnes bénéficiant déjà du RSA avant la mise en place de la réforme étant progressive à partir du 1^{er} janvier 2025, la montée en charge statistique l'est aussi.

Pour prendre en compte les situations de ces nouveaux publics, conformément aux recommandations d'un groupe de travail du Conseil national de l'information statistique (Cnis), deux nouvelles catégories statistiques ont été créées : la catégorie F pour les personnes les plus éloignées de l'emploi orientées en parcours social et la catégorie G pour les demandeurs et bénéficiaires du RSA en attente d'orientation. Ainsi, au 3^e trimestre 2025, 541 000 personnes sont inscrites sur les listes de FT en catégories A, B, C, D, E en Provence-Alpes-Côte d'Azur (données CVS-CJO). Parmi elles, 473 000 sont demandeurs d'emploi en catégories A, B, C : 51 % sont des femmes, 13 % des jeunes de moins de 25 ans, 28 % ont 50 ans ou plus et 42 % sont inscrits depuis un an ou plus. Enfin, 19 400 personnes sont inscrites en catégorie F et 64 400 en catégorie G (données brutes).

Pour analyser les évolutions conjoncturelles, des indicateurs complémentaires sont mis à disposition sur les recommandations du Cnis

Pendant la phase de transition qui durera deux ans pour la France métropolitaine et trois ans pour les Drom, la Dares et FT mettent à disposition des indicateurs complémentaires excluant les publics touchés par la réforme pour mieux appréhender les évolutions conjoncturelles du nombre d'inscrits à FT. Ce sont ces indicateurs que nous analysons dans notre Note de conjoncture. Ces séries hors bénéficiaires du RSA et hors jeunes en parcours, dites « contrefactuelles », sont uniquement disponibles aux niveaux national et régional et ne sont pas construites par âge, sexe et ancienneté d'inscription, ni par département.

L'évolution des règles d'actualisation et du régime de sanctions affecte les statistiques d'inscrits à France Travail

Depuis janvier 2025, les effectifs d'inscrits à FT en catégories A, B et C, et les séries complémentaires hors RSA et hors jeunes en parcours sont affectés par deux changements :

- Les règles d'actualisation ont été modifiées : entre janvier 2025 et mars 2025, tant qu'elles n'ont pas signé leur contrat d'engagement, les personnes non indemnisables s'inscrivent à FT, n'avaient pas à s'actualiser. Elles étaient inscrites en catégorie A jusqu'à la signature de ce contrat. Au 1^{er} trimestre 2025, cela a un impact à la hausse sur le nombre d'inscrits en catégorie A, à la baisse sur les inscrits en catégories B et C et à la baisse sur les sorties des catégories A, B, C. Mécaniquement, le nombre d'inscrits en catégories A, B, C augmente. Depuis avril 2025, l'actualisation automatique pour les inscrits non indemnisables n'ayant pas signé leur contrat d'engagement concerne uniquement les premières inscriptions à FT.
- Le régime de sanctions évolue avec l'entrée en vigueur en juin 2025 du décret relatif aux sanctions applicables aux inscrits à FT en cas de manquement à leurs obligations : ces sanctions prennent désormais la forme d'une suspension-remobilisation en amont d'une éventuelle radiation des listes de FT.

Un volume d'offres d'emploi diffusées par France Travail en baisse au 3^e trimestre 2025

Après cinq trimestres consécutifs de baisse, puis une hausse de +1,8% au 2^e trimestre 2025, le nombre d'offres diffusées diminue à nouveau : -13,6% sur un trimestre et -14,5% sur un an (-18,3% au niveau national). Malgré cette tendance qui fait suite au pic historique de l'année 2023, le nombre d'offres diffusées reste supérieur de 7% par rapport au 3^e trimestre 2019, avant la crise sanitaire.

Les offres d'emploi diffusées au 3^e trimestre 2025 diminuent sur l'ensemble des départements de la région à l'exception des Hautes-Alpes, en hausse de 2,1% par rapport au 3^e trimestre 2024. Ces évolutions baissières sont plus prononcées pour les départements des Alpes-de-Haute-Provence (-21,8%) et de Vaucluse (-18,9%).

► Pour en savoir plus : [Statistiques et analyses, France Travail](#)

Le Taux d'accès à l'emploi (TAE) mesure la part des demandeurs d'emploi en catégorie A ou B sur un mois donné, ayant repris un emploi de 78h ou plus dans les 6 mois suivants, leur permettant de sortir des catégories A ou B. Il est calculé en cumul année civile.

Évolution du volume mensuel d'offres diffusées à France Travail en Provence-Alpes Côte d'Azur
Données brutes



Source : France Travail - Offres partenaires.

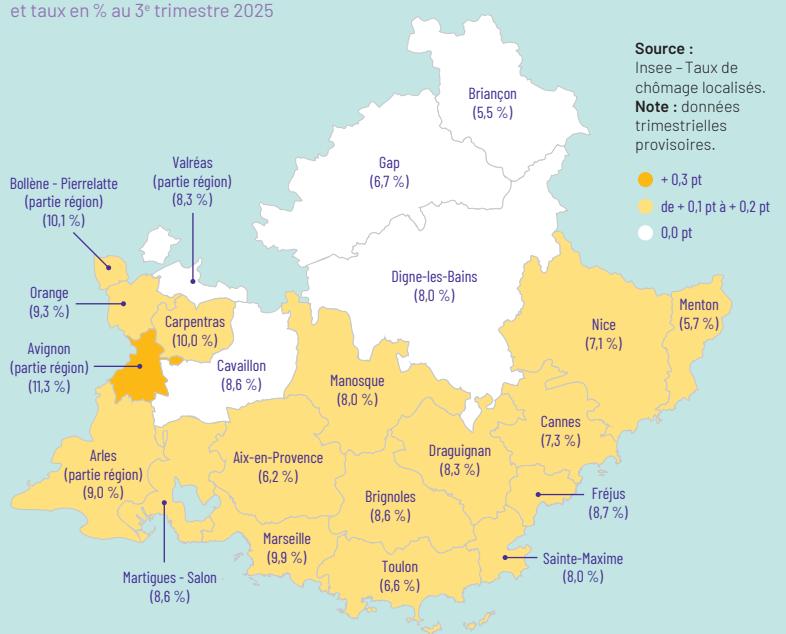
Zoom sur le marché du travail

Le taux de chômage s'élève davantage à Avignon (partie région) que dans les autres zones d'emploi

La hausse du taux de chômage est la plus forte dans la **zone d'emploi** d'Avignon (partie région, + 0,3 point) qui détient le taux le plus élevé de la région (11,3%). À l'inverse, le taux de chômage se stabilise dans la zone d'emploi de Briançon (5,5%), où il est le moins élevé de la région, ainsi que dans celles de Gap (6,7%), Digne-les-Bains (8,0%), Valréas (partie région, 8,3%) et Cavaillon (8,6%). Dans les autres territoires, la hausse oscille entre + 0,1 et + 0,2 point, proche de l'évolution régionale.

Évolution du taux de chômage par zone d'emploi de Provence-Alpes-Côte d'Azur entre les 2^e et 3^e trimestres 2025

Données corrigées des variations saisonnières, évolution trimestrielle en point et taux en % au 3^e trimestre 2025



Provence-Alpes-Côte d'Azur : 8,2% (+0,2 pt)
France métropolitaine : 7,5% (+0,1 pt)

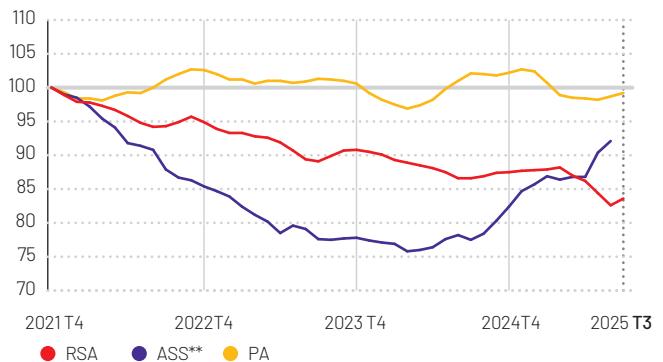
Situation sociale

Le nombre de foyers bénéficiaires du RSA atteint son plus bas niveau

Le **Revenu de solidarité active (RSA)** assure aux personnes sans ressources ou aux ressources faibles, un revenu minimum qui varie selon la composition du foyer. Au 3^e trimestre 2025, 133 100 foyers sont allocataires du RSA en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Cet effectif atteint son plus bas niveau sur la période d'observation (depuis début 2017). En rythme annuel, ce nombre diminue de façon continue depuis la mi-2021, mais la baisse s'est nettement ralenti au cours des cinq derniers trimestres : -3,5% par rapport au 3^e trimestre 2024, soit -4 800 foyers bénéficiaires, après -2,1% au 2^e trimestre. Cette diminution s'observe dans presque tous les départements de la région, particulièrement dans le Vaucluse (-16,5%, après -14,5%). Seules les Bouches-du-Rhône enregistrent une légère hausse du nombre de bénéficiaires, amorcée au 2^e trimestre (+ 0,2%, après + 0,7%). Au niveau national, la progression entamée début 2025 s'interrompt (-0,9% sur un an, après +1,5%).

L'**Allocation de solidarité spécifique (ASS)** est destinée aux demandeurs d'emploi ayant épousé leurs droits à l'assurance chômage et qui justifient d'au moins cinq années d'activité salariée au cours des dix dernières années précédant la rupture de leur contrat de travail. À l'exception d'une hausse au second semestre 2020 sous les effets de la crise sanitaire et des mesures de prolongation des droits prises en réponse à cette crise, le nombre de bénéficiaires de cette prestation n'a cessé de diminuer en glissement annuel jusqu'en septembre 2024. Depuis octobre 2024, il augmente de plus en plus vite, pour atteindre 23 200 fin août 2025 : +17,8% sur un an, soit +3 500 allocataires, après +14,2% fin mai 2025. Cet accroissement, similaire au niveau national,

Évolution du nombre de bénéficiaires* des principales prestations sociales en Provence - Alpes - Côte d'Azur
Données brutes, base 100 au 4^e trimestre 2021



* Pour le RSA et la PA, la notion de bénéficiaires renvoie à celle de foyer et non d'individu.
Pour l'ASS, elle renvoie à l'individu qui perçoit l'allocation.

** Données à fin août.

Note : données provisoires.

Sources : Cnaf, Allstat FR6 et FR2 ; MSA ; France Travail, FNA - Traitements : Drees.

concerne tous les départements de la région (jusqu'à + 21,7% dans le Var).

Au 3^e trimestre 2025, 379 200 foyers perçoivent la **Prime d'activité (PA)**, destinée aux travailleurs aux ressources modestes. Après quatre trimestres consécutifs en augmentation, ce nombre se replie en rythme annuel : -2,9%, soit -11 300 bénéficiaires, après +0,3%. Les effectifs diminuent dans tous les départements de la région (de -1,6% dans les Alpes-de-Haute-Provence à -3,5% dans les Hautes-Alpes et les Alpes-Maritimes). En France métropolitaine, le nombre d'allocataires diminue également pour la première fois en un an (-2,0%, après +1,1%).

► Pour en savoir plus : [« Le marché du travail se dégrade », Dreefs Provence-Alpes-Côte d'Azur, n° 20, janvier 2026.](#)

Indicateurs avancés

Selon la Banque de France, en novembre 2025, la **production industrielle** régionale est restée globalement stable mais les niveaux d'activité demeurent très contrastés selon les segments. L'industrie agroalimentaire et la fabrication de machines enregistrent une progression notable, tandis que la métallurgie et les autres industries manufacturières accusent un recul sensible. Les carnets de commandes restent globalement satisfaisants. Les prix des matières premières continuent de s'apprécier légèrement, alors que ceux des produits finis demeurent quasi stables. Les trésoreries restent inférieures aux attentes et les effectifs poursuivent leur progression. Une légère hausse de l'activité industrielle est anticipée pour le mois prochain.

Dans les **services marchands**, l'activité et la demande régionales apparaissent globalement inchangées, malgré des ten-

dances baissières observées dans certains secteurs. Les prestations diminuent nettement dans l'intérim, la location et le nettoyage. À l'inverse, le transport-entreposage et les services informatiques enregistrent une progression significative de leurs volumes d'affaires. Pour le mois à venir, les chefs d'entreprise prévoient une légère amélioration de l'activité.

Dans le **bâtiment**, l'activité progresse portée par le dynamisme du second œuvre, alors que le gros œuvre enregistre un recul. Les carnets de commandes demeurent dégradés dans les deux segments. Les effectifs sont en baisse. De plus, une forte concurrence entre entreprises continue d'entraîner une diminution tendancielle des prix des devis. Les prévisions d'activité restent cependant bien orientées à court terme, principalement dans le second œuvre.

► Pour en savoir plus : [Tendances régionales : Provence-Alpes-Côte d'Azur - Novembre 2025 | Banque de France.](#)

Observation Partenariale de la Conjoncture

Mis en place en mars 2009 pour observer et anticiper les effets de la crise en Provence - Alpes - Côte d'Azur dans les domaines de l'économie, de l'emploi et sur le marché du travail, le dispositif « Observation Partenariale de la Conjoncture » (OPC) est un réseau d'experts de la conjoncture régionale animé par le Carif-Oref et constitué de la Région, la Dreets, France Travail, l'Insee, la Banque de France et l'Urssaf.

Ce réseau a pour vocation d'élaborer des diagnostics conjoncturels partagés en confrontant les données et les analyses. Il s'agit également d'un lieu d'échanges - ouvert aux acteurs de l'observation en région - sur les statistiques conjoncturelles comme sur les aspects méthodologiques, et de construction de connaissances partenariales et multithématisques.

Par le caractère opérationnel de ses productions, OPC a également pour objectif de répondre aux besoins des décideurs en éclairant les évolutions économiques de court et moyen termes en région et dans les territoires infrarégionaux.

OPC c'est chaque trimestre :

- Une concertation des experts.
- Une séance plénière ouverte au public.
- Une diffusion du Communiqué.
- Une actualisation de la veille.

Retrouvez toutes nos ressources sur :
www.observation-partenariale-conjoncture.org

**Directrice
de publication**
Géraldine Daniel

Coordination Carif-Oref
Fabien Mirosa
Liliana Rojas-Estrada

Réalisation
Groupe technique
d'OPC

**Conception
graphique - PAO**
www.gachwell.com

Rédaction finalisée le 23 janvier 2026

